

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mars 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

Retiré

AMENDEMENT**N ° CD484**

présenté par

M. Potier, M. Garot, Mme Batho, Mme Pires Beaune, Mme Rabault, Mme Battistel, Mme Victory, Mme Karamanli, M. Saulignac, M. Vallaud, M. Aviragnet, Mme Bareigts, M. Jean-Louis Bricout, Mme Biémouret, M. Le Foll, M. Bouillon, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Hutin, M. Juanico, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy, Mme Pau-Langevin, Mme Manin, M. Pueyo, M. Pupponi, Mme Untermaier et Mme Vainqueur-Christophe

ARTICLE 15

Compléter l’alinéa 2 par les mots :

« et en permettant la mise en œuvre effective des certificats d’économie de produits phytopharmaceutiques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La séparation de la vente de produits phytopharmaceutiques et du conseil à leur utilisation semble séduisante dans l’optique de réduction de leur utilisation. Cet objectif ne sera pas atteint si le principal instrument du Plan Ecophyto II est dans le même temps mis à mal par la séparation de vente et du conseil. Afin de s’en assurer, cet amendement propose de préciser que la séparation de la vente et du conseil s’inscrive en parallèle du dispositif ambitieux des CEPP.